



N°1978  
Entrée le 26.02.2025  
Chambre des Députés  
Déclarée recevable  
Président de la Chambre des Députés  
(s.) Claude Wiseler

**Monsieur Claude Wiseler**  
Président de la  
Chambre des Député.e.s  
Luxembourg

Luxembourg, le 27.02.2025  
Chambre des Députés

Luxembourg, le 26 février 2025

Monsieur le Président,

Par la présente, je me permets d'adresser une question parlementaire à Monsieur le **Ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur, de la Coopération et de l'Action humanitaire concernant la récente position du Luxembourg face aux sanctions de l'Union européenne à l'encontre du Rwanda.**

Selon plusieurs sources médiatiques, le Luxembourg a bloqué un paquet de sanctions ciblant des officiers rwandais et des membres du groupe rebelle M23, malgré un large consensus européen sur la nécessité d'adopter ces mesures. Cette décision, a été justifiée par la volonté d'attendre les résultats des médiations africaines en cours.

Par ailleurs, le Luxembourg a récemment renforcé sa présence diplomatique au Rwanda avec l'ouverture d'une ambassade à Kigali. Ce développement soulève des questions quant aux perspectives de coopération à long terme entre les deux pays, notamment en matière de développement et d'échanges économiques.

Dans ce contexte, je souhaiterais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, de la Coopération et de la Défense :

1. **En dehors de l'argument de la médiation africaine, quels autres facteurs ont motivé le blocage des sanctions contre le Rwanda par le Luxembourg? Les relations économiques croissantes entre le Luxembourg et le Rwanda ont-elles influencé cette prise de position ? Quels sont les principaux axes de cette coopération économique?**
2. **Quel rôle précis joue la nouvelle ambassade luxembourgeoise à Kigali dans le développement des relations bilatérales entre le Luxembourg et le Rwanda ? Est-elle impliquée dans la mise en place de nouveaux projets économiques ou de coopération, et dans quelle mesure ces initiatives influencent-elles la politique étrangère du Luxembourg vis-à-vis du Rwanda?**
3. **Étant donné que plusieurs projets de coopération sont en cours au Rwanda depuis plus d'un an. Est-ce que, selon le ministre, le pays remplit-il les critères nécessaires pour être reconnu comme partenaire officiel de la coopération au développement luxembourgeoise?**
4. **Quelles seraient les conditions précises qui amèneraient le gouvernement luxembourgeois à modifier sa position et à soutenir des sanctions contre le Rwanda ?**
5. **Quelle est la position du ministre sur le principe de l'unanimité en matière de politique étrangère au sein de l'Union européenne ?**

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized capital letter 'S' followed by a horizontal flourish.

Sam Tanson  
Députée